

Compte rendu CGC du Comité d'établissement UJO du 21 juin 2019.



1, 2, 3 - Approbation des CR précédents :

report

4- Information / consultation sur la procédure disciplinaire en cours :

Errare humanum est, persevarare diabolicum.

Au sujet de la consultation pour le licenciement de Mr Chaussepied du 12 avril, comme prévus par les élus, contre l'avis de la direction, la consultation n'était pas licite. La procédure de licenciement est annulée par l'inspection du travail.

Première conséquence, la mise à pied conservatoire, sans salaire depuis le 21 mars est aussi annulée. La MFP Michelin doit payer l'ensemble des salaires et réintégrer Mr Chaussepied. Mais la conséquence réelle de cette erreur est que notre salarié est atteint dans sa santé et a été en arrêt de travail.

Deuxième conséquence, la direction décide quand même de reprendre une nouvelle procédure, quitte à s'embourber dans les ornières de cette situation créée par ses juristes, qui le 12 juin nous faisait la leçon sur notre méconnaissance du code du travail.

Mais surtout la forme sera quand bien même respecter dans cette nouvelle procédure, que le fond de l'affaire pourra l'envoyer directement vers un deuxième avis d'annulation.

Après une suspicion de discrimination syndicale, s'ajoute une maltraitance de par la durée de la période passée sans salaire. Quel agent de production peut survivre sans dommage financier et morale à 3 mois sans aucun salaire. La direction n'a pas jugé que la pénitence étant suffisamment grave, elle réitère.

Que cherche-t-elle ?

As-t-il été choisi pour servir d'exemple avant la cérémonie du 1^{er} avril, pensant celui-ci isolé syndicalement depuis sa candidature infructueuse en janvier.

Revenons au dialogue, le vrai.

Celui qui portera sur pourquoi des salariés ont pris l'habitude de mettre un calé sur une pédale.

Pourquoi une machine au fonctionnement pénible n'a pas été mise à la norme.

Pourquoi est-il plus facile de sanctionner que d'analyser la cause première.

Mais surtout, pourquoi décider d'aller sur un licenciement d'une personne plutôt qu'une remise en cause collective.

Votes : avis défavorable des élus du CSE.

5 : Avancement sur le dispositif médical :

report

3- CAP & ZP: point d'activité.

Tableau disponible sur demande

Niveau des stocks :

Stock ZP CM : février 10j / mars 4 jours / avril 10 jours/ mai 10j/ actuel dans le rouge

Stock membranes : février 54 095 / avril 63 000/ avril 62000 / mai 65 000 / juin 68 011

Le calendrier de ZP est modifié afin de reconstituer les stocks avant la fermeture mais surtout de compenser le mauvais redémarrage de Turin. Problème Italien suite à une rénovation d'automatisme comme nous allons connaître en fin d'année. Equipe supplémentaire le 13 juillet, 20 juillet notamment. EFS le 21 juillet.

7-information sur les indicateurs intéressement site à fin mars 2019 :

Sécurité : TCIR et présentéisme, 2 indicateurs sur 2 en rouge sur 5 mois.

Service aux partenaires : sur 4 indicateurs, seul celui de livraison CAP est dans le rouge sur 2 premier mois.

Composante Cout : pour les 2 indicateurs, ZP un mois sur 4 dans le rouge. Et CAP 3 mois en rouge sur 5.

8- Information & consultation sur le bilan social 2018 et rapport égalité H/F :

Report

9-information sur la commission SSCT :

Report

10- Info sur l'activité et le budget du GT QVT 2018 & 2019 :

Report

11- Information sur le projet de restauration site :

Un sondage a été fait sur les salariés. Toujours à l'étude...

12-information sur la démarche coalition :

Report

12-courrier :